

Cas n°27 : Gestion des tickets de péage vendus à un assujetti

hexo

analyse, comptabilité et conseil en gestion

Situation du cas d'usage

**Un ticket de péage peut valoir facture
s'il mentionne :**

- ✓ Le montant de TVA
- ✓ Un numéro séquentiel
- ✓ Les mentions obligatoires

Comme le client n'est pas identifié, ces opérations sont traitées comme du **B2C**.

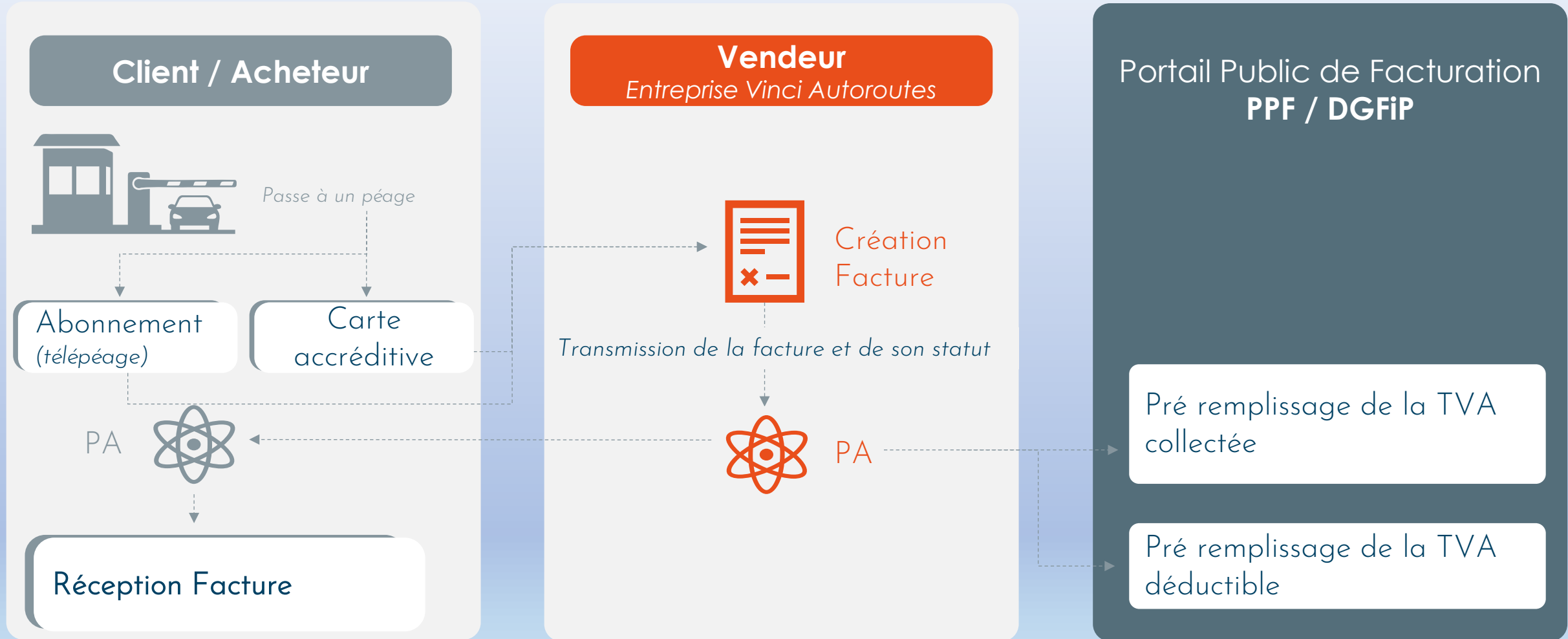
→ **E-reporting obligatoire**

**Pas d'e-facture envoyée,
mais e-reporting à réaliser.**

Facture déjà encaissée



Facture déjà encaissée



Autres situations annexes

Autres automates (dont parkings)
A JOUR



Même fonctionnement
que les télépéages



OUI, facture
électronique !

Autres automates (dont parkings)
NON A JOUR



Même fonctionnement
que les tickets de péages



Non, pas facture électronique
!